

Au fil de **Ruelle**

N° 50
AVRIL 2021

LE JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE RUELLE SUR TOUVRE

www.ville-ruellesurtouvre.fr



SUR LE TERRAIN

La folie Micro-folie !

R
RUELLE
SUR
TOUVRE

→ RUELLE SOUTIEN SES COMMERCES



En 2020, les commerces ont été durement frappés par deux confinements successifs. Or, les commerces de proximité, qu'ils soient jugés essentiels ou non, sont vitaux... Ils constituent des emplois bien sûr, mais contribuent également à la qualité de vie, en apportant de nombreux services. Dès le début du deuxième confinement, la mairie s'est ainsi mobilisée pour les accompagner : fonds de soutien exceptionnel pour la mise en place d'actions commerciales, solidarité, accompagnement à la vente en ligne, actions de communication... et exposition photographique avec la complicité bénévole et impliquée du Studio Photographique.

→ NOËL MALGRÉ LA PANDÉMIE !

La programmation culturelle, sportive et associative 2020 s'annonçait prometteuse. Patatra, la pandémie est passée par là... Report, annulation, reprogrammation, enthousiasme et déception ont animé les services de la ville qui scrutent toujours l'horizon avec impatience... Le beau marché de Noël n'a pu se tenir exactement comme il était prévu, mais cette première prometteuse a permis aux Ruellois petits et grands, commerçants et artisans de plonger l'espace d'une semaine dans la magie de Noël... RDV en décembre prochain dans un véritable village de Noël, pour des instants féériques...



© Sacha Berg



© CK Mariot

→ MAGNIFIQUE CENTENAIRE



En octobre dernier Mme Rivet fêtait ses 101 ans. Pimpante et rayonnante, cette belle dame ne fait décidément pas son âge ! Comme un pied de nez à la crise sanitaire qui frappe le pays. Son beau sourire et ses yeux pétillants apportent chaleur et espoir...



Jean-Luc
VALANTIN,
Maire.

Il y a un peu plus d'un an, le chef de l'État se voyait contraint de mettre le pays à l'arrêt. Tout le pays à l'arrêt ? Non, car l'action publique et les services à la population ne pouvaient, eux, se mettre en pause. Naissances, décès, entretien de la ville, service d'accueil pour les enfants, gestion des masques, puis des dépistages, puis de la vaccination, report de l'ensemble des manifestations, drive en médiathèque, lien avec les personnes isolées, soutien aux commerçants, poursuite des projets d'aménagements... les agents publics ont massivement répondu présents et assuré la continuité du service public.

Contre tous les clichés, les fonctionnaires et tout particulièrement ceux des communes sont restés présents, sur le terrain, auprès des usagers. En un rien de temps, l'action publique a été revue et repensée : visio et télétravail, nouvelles procédures pour continuer d'accueillir le public, redéploiement des effectifs pour rester au soutien des plus fragiles : depuis plus d'un an maintenant, les services de votre mairie ont plus que jamais démontré leur implication et leur sens du service public, sans faillir et sans baisser les bras.

La réalisation du budget 2020 et le budget que nous prévoyons en 2021 en sont d'ailleurs une belle illustration : les investissements prévus en 2020 ont été réalisés à plus de 70%, malgré le contexte, et nous prévoyons de plus que de doubler les dépenses d'équipements. Avec le sérieux de notre gestion budgétaire, nous voulons en effet poursuivre sur une lancée positive. Ne pas se laisser abattre, mais au contraire s'activer, préparer l'avenir et le faire bien... Voici notre crédo !

Malgré la crise, le programme de l'équipe municipale, élue il y a maintenant un an, est d'ores et déjà en œuvre et nous vous invitons à en découvrir les grands axes dans les pages qui suivent. Au-delà de tout ce que nous souhaitons apporter pour le quotidien des Ruelloises et des Ruellois, la commune à son échelle entend bien participer à la relance. Mais à une relance environnementale et sociale avant tout... Le contexte n'est pas propice aux rassemblements, mais nous espérons très prochainement pouvoir vous associer aux décisions, via des groupes de travail thématiques, le conseil citoyen ou des actions de concertation dans vos quartiers (quartier de Villement notamment). Également d'ici la fin de l'année, nous prévoyons la définition d'un budget participatif qui pourra être déployé en 2022...

Bref, de beaux projets pour regarder ensemble, malgré tout, loin devant...

Magazine municipal
d'informations
n° 50 - Avril 2021
Place Auguste Rouyer
BP 30053
16600 RUELLE SUR TOUVRE
T. 05 45 65 62 95
mairie@ville-ruellesurtouvre.fr
www.ville-ruellesurtouvre.fr

Directeur de la publication :
Jean-Luc VALANTIN

Rédaction :
Saskia BERTHELON

Crédit photos :
Couverture : © Daniel Rapaich -
Dicom - Ville de Lille
Mairie, Club Photo de Ruelle,
Associations, Écoles, Freepik,
Istock.

Impression :
Blanchier Reprographie
- Impressions numériques

Charte graphique :
ZESTUDIO / Christophe ANDRÉ

N° de dépôt légal : 10/2009 - LI
Tirage en 3 800 exemplaires
sur papier FSC.
Encres d'origines végétales
Tous droits de reproduction
réservés.

SOMMAIRE

4→6

RUELLE PRATIQUE

- À NOTER
- BON À SAVOIR

10→17

C'EST VOTRE VILLE

- LA VILLE AU NATUREL
- CITOYEN.NE.S DU JOUR
- LES BRÈVES DU CONSEIL

7→9

SUR LE TERRAIN

- TEMPS FORTS
- À VOTRE SERVICE

18→19

ACTION ET ÉMOTION

20

AGENDA

→ À NOTER

Faites-vous vacciner à la maison de santé

Depuis le 18 janvier les professionnels de la maison de santé et la mairie se sont mobilisés pour ouvrir un centre de vaccination au plus près de chez vous, dans la nouvelle salle de soin de la maison de santé de Ruelle. Pour prendre rendez-vous et compte tenu des abus constatés sur les plateformes de réservation en ligne, **un seul numéro dorénavant : le 07 82 40 60 08**

Compte tenu des créneaux disponibles, pour le moment les patients de plus de 70 ans et résidants sur le territoire du Val de Touvre (16600) sont prioritairement reçus. Les réservations pour tous les autres s'ouvriront au fur et à mesure.

« Attention information susceptible de changer avec la mise en place d'un vaccindrome à Carat. »

Plus de 60 ans ? Faites vous livrer !



Vous avez plus de 60 ans et la préparation de repas équilibrés vous pose problème ? N'hésitez pas à faire appel au service de portage de repas à domicile proposé par la commune via le syndicat intercommunal de restauration collective (SIRC). Ce service s'adresse aussi aux personnes handicapées ou inaptes temporairement de moins de 60 ans.

Le repas est composé en fonction de la saison et de vos éventuelles contre-indications. Vous pouvez choisir la régularité de la livraison et n'avez pas l'obligation de vous faire livrer tous les jours. Les livraisons s'effectuent du lundi au vendredi (hors jour férié) entre 8h00 et 12h30.

Le prix du repas (de 5,40 € à 9,45 €) est calculé en fonction de vos revenus et vous pouvez solliciter une aide financière auprès de différents organismes.

➔ **48 heures seulement sont nécessaires pour la mise en place du service. N'hésitez plus !**

Contactez le 05 45 65 85 40 ou le 05 45 68 06 84.

Plus d'information (fiches d'inscription, menus etc...) sur : www.cuisinecentralevillement.fr

→ À NOTER

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Si votre enfant est né en 2019 et qu'il n'est pas encore scolarisé, vous devez l'inscrire à la mairie. Vous venez de vous installer à Ruelle ? Même chose : vous devez procéder à l'inscription de votre enfant pour qu'il puisse faire sa rentrée tout naturellement ! **Attention, n'oubliez pas de vous munir de votre livret de famille.**

FACTURES : SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE !

Comme annoncé précédemment, vous avez dorénavant la possibilité de régler vos factures de garderie et de crèche dans les bureaux de tabac qui disposent d'un agrément avec le Trésor public.

Pour cela rien de plus simple : vous vous rendez chez le buraliste partenaire qui scannera la facture et encaissera la somme que vous lui indiquerez (montant total ou partiel de la facture). Il est possible de payer en espèces pour les montants inférieurs à 300 € ou par carte bancaire sans limitation de montant. Le buraliste vous remet ensuite un justificatif de paiement.



➔ **À Ruelle sur Touvre, tous les buralistes sont agréés.**

PROCHAINES ÉLECTIONS : TOUS AUX URNES !

Les élections Départementales et Régionales se dérouleront les 13 et 20 juin 2021. Pour pouvoir voter, vous avez jusqu'au vendredi 7 mai pour vous inscrire. Rendez-vous à l'accueil de la mairie muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Si vous souhaitez voter par procuration, vous pouvez effectuer une demande depuis un smartphone ou un ordinateur, sur le site maprocuration.gouv.fr. Vous vous présenterez ensuite en Gendarmerie ou au Commissariat.

Les électeurs ruellois qui souhaitent participer au déroulement des scrutins sont invités à contacter le service Accueil - Etat Civil - Elections de la mairie au 05 45 65 62 95.

Quelle que soit votre orientation, votez ! c'est un droit fondamental... Mais aussi le socle de notre démocratie...

→ À NOTER

LA TOUVRE EN FÊTE

Deux jours de festivités et d'animations autour de la Touvre ! C'est ce que vous proposent les villes de Touvre, Magnac sur Touvre, Gond-Pontouvre et Ruelle sur Touvre, le week-end des 22 et 23 mai. Bien-être, concerts, visites, expositions et bien sûr canoë, autant d'activités qui sauront divertir petits et grands !

➔ Vous retrouverez le programme sur les sites des villes partenaires dont celui de Ruelle : www.ville-ruellesurtouvre.fr

(Manifestation sous réserve des mesures sanitaires en cours)

UNE ŒUVRE STREET ART EN PERSPECTIVE



© Bordalo II

Une nouvelle création va enrichir la galerie à ciel ouvert amorcée par les deux fresques : « Ondine » créée par l'artiste Face cachée (impasse de la passerelle) et « Les Jibiz » par Jibé (impasse Jean Ferrat). Un mur, rue de l'Éveil, vient d'être sélectionné avec l'accord des propriétaires. Situé sur un espace qui a marqué la vie de la ville et de ses habitants, la fresque devra mêler histoire et imagination. Un appel à projet va être lancé.

Avis aux Street artistes !

GRIPPE AVIAIRE

Déclaration des détenteurs d'oiseaux :

Tout détenteur d'oiseaux (pigeons, poules, pintades, canards, oies, cailles, faisans, perdrix, dindes...), dès le premier animal, est tenu d'en faire la déclaration auprès de la mairie du lieu de détention des oiseaux.

➔ Pour cela, un formulaire Cerfa 15472*02 est disponible en mairie et sur le site de la mairie : Rubrique Ruelle sur Touvre Pratique - Démarches administratives - Déclaration de volailles.

→ À NOTER

Möbius version vélo



© CandAngoulême / STCA

Le vélo est le mode de déplacement le plus rapide pour les distances jusqu'à 5 km. Idéal en ville, il permet d'avoir une alternative à son moyen de transport habituel, plus écologique et bon pour la santé, même si celui à assistance électrique vous aide pour monter les côtes ! « **Möbius, mon service vélo** » est un mode de déplacement urbain au tarif attractif, avec une réduction pour les détenteurs d'une mobilitécarte, les étudiants et les salariés d'un établissement engagé dans un PDE (Plan de Déplacement d'Entreprise). Pour les déplacements domicile-travail, l'employeur peut participer à hauteur de 50% sur votre coût d'abonnement !

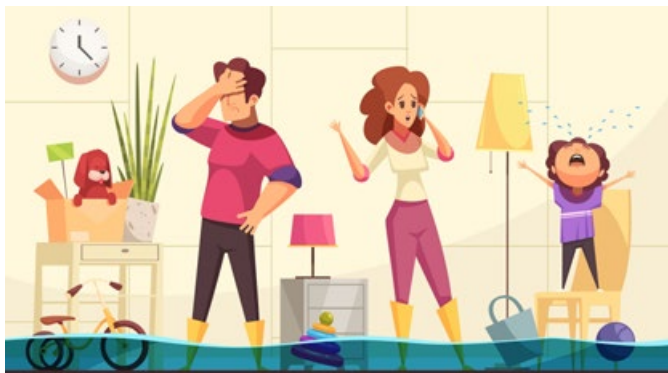
Locations de 1 à 6 mois, maintenance comprise pour des vélos classiques ou à assistance électrique avec possibilité d'accessoires (sacoche, siège bébé, remorque...).

➔ Renseignements auprès de la STGA :
Par téléphone au 05 45 65 25 25
Par mail : contact@mobilitycycle.fr
Tarifs et renseignements sur le site STGA
<http://www.stga.fr/content/mon-service-velo>

La permanence du lundi soir en mairie, de 17h30 à 18h30, se tient à présent **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**. Contactez le 05 45 65 62 95.

→ À NOTER

Transactions immobilières : n'oubliez pas de déclarer les risques naturels



Depuis le 1^{er} juin 2006, toute personne vendant ou mettant en location un bien immobilier doit fournir aux acquéreurs ou locataires les informations suivantes :

- les risques liés à la localisation du bien au regard du zonage sismique et/ou du plan de prévention naturels et/ou technologiques ;
- toute indemnisation de sinistre consécutive à une catastrophe naturelle ou technologique reconnue comme telle.

L'arrêté préfectoral du 23 novembre 2020 fixe la liste des communes concernées ainsi que pour chacune d'elles la liste des risques et des documents à prendre en compte. Aussi, chaque propriétaire, vendeur ou bailleur d'un bien immobilier, devra remplir un imprimé d'état des risques et l'annexer à toute transaction immobilière.

➔ **Téléchargez les documents sur le site de la mairie :**
www.ville-ruellesurtouvre.fr
 rubrique Environnement / gestion des risques.

PENSEZ À DÉCLARER VOS TRAVAUX !

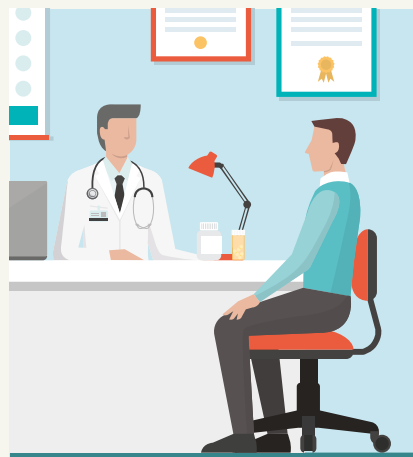
Vous souhaitez construire ou êtes l'heureux propriétaire d'un bien à Ruelle et envisagez des travaux de réhabilitation, d'aménagement, d'extension, ou simplement la construction d'un abri de jardin, d'une piscine... N'oubliez pas auparavant de vous rendre en mairie afin d'effectuer une déclaration de travaux ou d'effectuer une demande de permis de construire.

Pour les aménagements dits de faible importance, la déclaration préalable permet à l'administration de vérifier que le projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Quant à la demande de permis, elle est destinée à vérifier que le projet est conforme aux dispositions législatives et réglementaires en matière d'urbanisme. Par exemple, que le terrain sur lequel vous envisagez de construire est bien prévu pour cela. En l'absence de démarche vous vous exposez, entre autres, à ne pouvoir disposer des réseaux (eau, électricité...).

Premier réflexe donc : direction la mairie !

→ BON À SAVOIR

LA MAISON DE SANTÉ EN MANQUE DE MÉDECINS



Lors de son ouverture, il y a maintenant plus de 10 ans, la maison de santé de Ruelle affichait fièrement 8 médecins généralistes en plus des différentes professions de santé représentées sur le site. 10 ans après et malgré les investissements de la commune pour proposer un équipement adapté et attractif, seuls quatre médecins sont encore en poste. À eux seuls, ils doivent assurer le suivi d'une patientèle qui, naturellement au fil des ans, des fermetures de cabinets alentours et des départs en retraite des collègues, s'est agrandie au point qu'ils suivent chacun près de 2000 patients. Les médecins, mais également la commune sont mobilisés depuis déjà plusieurs années et tout est prêt pour le meilleur accueil des volontaires : tutorat, loyer gratuit de 6 mois à un an, accompagnement dans la recherche d'emploi pour le ou la conjoint.e... Rien n'y fait, car la commune, malgré les avertissements répétés des médecins auprès des autorités compétentes, n'est toujours pas considérée comme territoire déficitaire. Cela signifie que les différents accompagnements dont bénéficient les jeunes médecins à leur installation ne sont pas possibles à Ruelle. Conséquence : les médecins, qui font ce qu'ils peuvent, ne peuvent plus prendre de nouveaux patients, même Ruellois, et le standard sature...

Un courrier vient d'être envoyé par les médecins à l'ARS (l'Agence Régionale de Santé) afin qu'elle revoit sa position et en parallèle d'autres solutions sont à l'étude, comme le recrutement d'un médecin salarié.

→ TEMPS FORT

CCAS : NOUVEAU SERVICE D'ACCÈS À LA MÉDIATHÈQUE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville est présent pour vous écouter, vous informer, vous orienter, vous aider et vous accompagner au quotidien lorsque vous en avez besoin, quel que soit votre âge, votre statut social ou les difficultés rencontrées. Aides sociales, alimentaires, d'urgence... ces services indispensables à la population s'enrichissent régulièrement de nouveaux services. Depuis fin 2020, le CCAS et la médiathèque proposent des rendez-vous à la médiathèque une fois par mois, avec une navette qui vient vous chercher, et un portage de livres à domicile pour les personnes empêchées (séniors, malades, handicap, femmes enceintes...).

➔ **Renseignements et inscriptions, au CCAS : 05 45 65 85 40 ou à la médiathèque : 05 45 65 34 89 pour le portage de livres à domicile.**

EN DIRECT DES ÉCOLES

À la garderie de l'école Robert Doisneau on s'amuse bien ! Ping-pong, balles et ballons en tous genres, quilles et jeux d'équilibre sous surveillance... Les jeux sont sortis et des nouveaux sont commandés pour le plus grand plaisir des enfants et des agent.es. Comme à l'intérieur, les groupes sont séparés pour maintenir le respect des règles sanitaires.



→ TEMPS FORT

Des colis pour égayer le quotidien

jus de raisin du Maine Giraud, bocaux de carbonnade de bœuf et grillons charentais de la Maison Lafaye et un assortiment de gourmandises et de chocolats de la pâtisserie Hue Parfums sucrés.

Les colis non distribués ont été remis à l'épicerie solidaire qui assure la distribution des repas aux étudiants : 52 colis sont ainsi venus agrémenter le quotidien de jeunes actuellement en grande précarité.

MAI À VÉLO 1^{ère} ÉDITION : OBJECTIF REMISE EN SELLE

Dans le cadre de la 1^{ère} édition de l'événement national Mai à Vélo, la ville de Ruelle sur Touvre vous propose une journée sur le thème du vélo, samedi 29 mai 2021 de 10h à 17h sur la place Montalbert. L'objectif est d'inciter la population à une remise en selle et d'adopter le vélo pour la vie. Au programme, une bourse aux vélos (dépôt des vélos de 10h à 12h et vente de 14h à 17h) et un atelier Repair vélo de 14h à 17h avec l'association La Cyclofficine.

Vous pourrez également apprendre le vélo à vos enfants sur un parcours qui leur sera dédié et essayer vous-même des vélos électriques avec la présence du club de Ruelle. En bonus, vous découvrirez des vélos rigolos comme un vélo mixeur !

Cette année, la crise sanitaire a empêché la municipalité d'organiser le traditionnel repas de début d'année pour les seniors. Même si cela ne remplace pas la convivialité et afin d'offrir un peu de réconfort « gustatif », le CCAS de la commune s'est mobilisé afin de confectionner et distribuer des coffrets cadeaux entièrement composés de produits locaux : jus de pomme du producteur Hervouet à Garat,



www.maiavelo.fr

→ **TEMPS FORT**

La folie Micro-folie !

Vous rêvez depuis toujours de découvrir les collections du musée du Quai Branly ? Du Centre Pompidou ? Les expositions proposées à La Villette ? Vous rêvez d'assister à un opéra ? Les collections des plus grands musées de France, les spectacles du Festival d'Avignon, les concerts de la Philharmonie de Paris, le château de Versailles : tout est dorénavant à votre portée à Ruelle !

Montée avec le soutien de La Villette et de la DRAC (Direction régionale des Affaires culturelles), la Micro-folie de Ruelle, est une gigantesque bibliothèque de données accessible à tous. Implantée dans les locaux de la médiathèque, elle permettra aux visiteurs de découvrir gratuitement des œuvres majeures. Plongée au cœur d'un tableau avec la réalité virtuelle augmentée ; découverte d'expositions commentées ou participation à des ateliers thématiques sont autant de possibilités offertes par la Micro-folie qui recèle bien d'autres découvertes et possibilités encore. 47 000 € ont été investis par la commune, avec le



© Philippe Maille - Ville de Saint-Omer

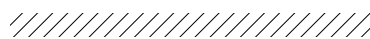
soutien financier du conseil départemental, pour l'équipement de ce nouveau lieu de culture,

d'échanges et de rencontres ouvert à tous et toutes sans limitation d'âge, ni de moyen...

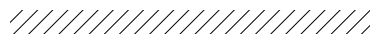


M.F. Sevrin - réalité virtuelle © Arnaud Robin

Rendez-vous en septembre pour une plongée extraordinaire au cœur de l'Art...



➔ **Tout savoir sur les Micro-folies : www.lavillette.com (page Micro-Folie) Sur le site de la mairie : Rubrique Culture & Sports - Micro-Folie**



→ À VOTRE SERVICE

Le service voirie et manifestations



Éric, Joël, Ludovic, Romain et Kilian (absent sur la photo)

Ils sont 5. Sous la supervision d'Éric, Joël, Ludovic, Romain et Kilian gèrent les 39 km de voirie communale, trottoirs compris... et ne chôment pas. Panneaux routiers de signalisation verticale, peinture routière (signalisation horizontale), stationnement, aménagement des espaces y compris pour les piétons, barrières, potelets... sans oublier le fameux « point-à-temps », une technique pour réparer la chaussée ponctuellement qui vient combler tous les ans les petites dégradations courantes de nos routes et rues (voir l'encadré ci-dessous).

En période normale, les nombreuses manifestations portées par la commune ou les associations peuvent compter sur le soutien logistique et technique de ces agents « doubles » qui portent aussi la casquette des manifestations : barrières de sécurité, branchements divers, signalétique, livraison des bennes de matériel : ils sont sur tous les fronts !

LES DERNIERS CHANTIERS RÉALISÉS PAR LES AGENTS DE LA MAIRIE

Création d'un cheminement piéton de 250 mètres le long de la route des Fontaines à la limite avec la commune de Mornac. Ce cheminement permet de sécuriser les déplacements des piétons le long des propriétés riveraines jusqu'à la route des Arnauds et de desservir un arrêt de bus existant.



En face des places St Jacques et Montalembert, mise en place de barrières et potelets sur les trottoirs pour mettre fin aux stationnements anarchiques et interdits les jours de marché, et ainsi garantir la circulation et la sécurité des piétons sur ces trottoirs.

Amélioration de l'environnement du cimetière de la Croix Rompue : mise en place du tri sélectif puis pose de claustras pour séparer visuellement les poubelles des sépultures les plus proches. Engazonnement « test » d'une allée et plantation « test » de sédum entre les tombes, en vue d'une généralisation en 2022 si les résultats sont concluants.



En accompagnement de la campagne sur les « sérials crotteurs », sept nouvelles toutounettes installées dans certains parcs, passages, passerelle de Fissac...

→ LA VILLE AU NATUREL

Profitez d'un broyeur à domicile



L Association des Jardiniers Charentais, œuvre, depuis son origine, pour la promotion du jardinage au naturel. Depuis quelques années, elle est accompagnée financièrement par le Conseil Départemental, Calitom et GrandAngoulême.

L'association est composée exclusivement de bénévoles et propose à ses adhérents de mettre à leur disposition un broyeur afin de transformer les branches, issues de leurs tailles, en broyat (transformer un indésirable en or pour le jardin !).

Ce dernier peut être utilisé pour pailler le sol notamment au pied des arbustes, des haies, voire le jardin potager. Cette pratique permet de réduire l'arrosage, le désherbage, de supprimer les engrais chimiques ainsi que les produits désherbants si nocifs à notre planète (et les allers-retours à la déchetterie).



➔ **Pour adhérer à l'association Les Jardiniers Charentais et profiter d'un broyeur à domicile :**
Répondeur : 06 52 98 45 55
les.jardiniers.charentais@laposte.net
www.lesjardiniers-charentais.com

→ LA VILLE AU NATUREL

LE POINT SUR LES AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La rénovation énergétique d'un logement permet d'améliorer le confort de vie et de diminuer sa facture énergétique... mais elle constitue aussi un formidable levier pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre ! L'ADEME propose un guide pratique qui répertorie 12 dispositifs d'aide à la rénovation énergétique accessibles aux particuliers (MaPrimRenov', éco-prêts à taux zéro, chèque énergie, aides locales etc...). Ce guide précise, pour chaque aide, les critères d'attribution (caractéristiques du logement et des matériaux installés, situation du particulier...), les démarches à entreprendre et les possibilités de cumul.

➔ www.ademe.fr/aides-financieres-2021

ALIMENTATION DE LA MAIRIE ET DE SES SERVICES EN ÉLECTRICITÉ « VERTE »

Afin de privilégier les énergies vertes et non fossiles, la commune a choisi Enercoop, fournisseur d'électricité verte. Ruelle et les 40 autres membres du groupement d'achat d'énergie initié par GrandAngoulême ont sélectionné Enercoop en raison de son approvisionnement direct et exclusif auprès de producteurs d'énergie renouvelable. 12 % d'économies ont ainsi été réalisés sur les compteurs « bleus » des membres de ce groupement d'achat par rapport au tarif réglementé de vente depuis janvier 2020.

LE CIMETIÈRE CHANGE ! EXPÉRIMENTATION D'ENGAZONNEMENT

Plus vert et plus écologique pour honorer la nature et la mémoire de nos défunts. Oublions les cimetières minéraux et admirons bientôt un cimetière paysager respectueux de l'environnement et de notre santé où la nature reprend ses droits.

→ CITOYEN.NE.S DU JOUR

Ils sont nouveaux sur la commune



LE CELLIER

Une épicerie de tous les jours avec des produits sains et délicieux, issus de producteurs locaux, les essentiels pour la réserve et le frigo, des cosmétiques et produits d'entretien pour la maison, le tout naturel et à des prix raisonnables. C'est au 106 avenue du Président Wilson, qu'une équipe de gourmands/gourmets vous accueille du lundi au samedi de 8h45 à 19h et le dimanche jusqu'à 13h.

→ sarllvm.16@gmail.com
05 17 20 04 12



BLACKSHEEP

L'agence Blacksheep Van Anjou goulême située Parc de la rocade, vous permettra de découvrir de nouveaux horizons et partagez des moments uniques avec vos proches. Voyager en fourgon aménagé, c'est aussi l'occasion de se connecter et d'être au contact de la nature en permanence.

→ blacksheep-van.com
07 64 51 25 16



VINCENT GAY

Un nouveau mandataire immobilier du réseau IAD France est installé sur la commune. Monsieur Vincent Gay fait des estimations gratuitement, s'occupe des ventes immobilières, des dossiers de notaire et travaille avec un courtier en immobilier.

→ vincent.gay@iadfrance.fr
06 78 38 36 37



LA POISSONNERIE DELAGE

Dans cette poissonnerie située au 132 avenue du Président Wilson, les mots d'ordre sont fraîcheur et simplicité. Les produits arrivent chaque jour de la criée de la Cotinière et de Royan pour votre plus grand plaisir.

→ poissonneriedelage17@gmail.com
06 26 85 75 68



ESPACE RELAX DÉTENTE

L'hypnothérapie s'invite dans votre espace bien être de Ruelle depuis le 1^{er} février. Caroline Dhieras (luxopuncture), Stéphanie Clémence (reiki) et Muriel Avril (massages-bien-être) sont très heureuses d'accueillir parmi elles, Lise Dekimpe, hypnothérapeute. Une belle complémentarité au service de votre bien-être.

→ tribuavril@free.fr
06 50 50 61 70



ANAÏS BOUCARD

Vous pouvez confier votre projet immobilier en toute sérénité à Anaïs Boucard du réseau SAFTI. Ses valeurs sont toujours de mettre l'humain au cœur de son métier car acheter et vendre sont des projets de vie. Son petit plus est sa passion pour la déco pour mettre en valeur votre bien sur les photos et aider les potentiels acquéreurs à se projeter en leur donnant des idées d'agence-ment (page Facebook : Fée pour toi décoration).

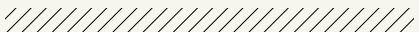
→ anaïs.boucard@safiti.fr
06 79 25 85 27

→ LES BRÈVES DU CONSEIL

PARENTS ET ENSEIGNANTS VALIDENT LE MAINTIEN DES RYTHMES SCOLAIRES



Il y a trois ans l'éducation nationale demandait aux communes de travailler de concert avec les familles et les enseignants pour définir le rythme scolaire qui leur semblait le plus adapté au bien-être des enfants. À Ruelle, chacun s'est entendu pour dire qu'en maternelle un rythme de 4 jours était bienvenu, tandis qu'en primaire (écoles élémentaires) 4,5 jours étaient nécessaires pour étaler la charge scolaire et ménager les enfants. Trois ans plus tard, comme le prévoient les textes, il est de nouveau demandé de faire le point. Des questionnaires ont été réalisés et des échanges menés avec les enseignant.e.s et les parents élus aux conseils d'école. Plus de 73 % des parents ont répondu au questionnaire ce qui permet de disposer d'une très large majorité exprimée. Sur ces retours, près de 80 % se sont prononcés en faveur du maintien des rythmes. Le maintien des rythmes, validé par les conseils d'école, sera donc proposé pour avis à la Directrice académique des services de l'Éducation nationale, puis soumis au conseil municipal.



→ LES BRÈVES DU CONSEIL

Objectif revitalisation du centre-ville



En janvier dernier, Ruelle a rejoint le programme Cœur de ville portée par la commune d'Angoulême et ouvert à trois communes de l'agglomération dont les centralités correspondaient aux critères du programme. Ce programme, qualifié d'ORT pour Opération de Renouvellement du Territoire - ouvre la voie à de nombreuses possibilités de financements ou d'accompagnement - dont l'objectif final est la revitalisation d'une ou plusieurs centralités sur une commune.

À Ruelle, de nombreux axes stratégiques figurent dans cette ORT dont l'objectif principal est la requalification du centre-ville avec différentes phases menées parallèlement ou consécutivement pour agir à la fois sur l'aménagement urbain (circulation, stationnement, mobilier, végétalisation etc...), sur le bâti (valorisation du patrimoine communal, commerce vides, logements vacants, traitement des pas de porte...), et sur l'activité (accompagnement des porteurs de projets, recherche active, boutique à l'essai etc...).

Derrière cet acronyme se cachent ainsi de nombreux projets ou actions à l'image du permis de louer qui sera bientôt mis en place, du recrutement d'un manager de centre-ville pour doper le commerce, des opérations d'OPAH-RU (voir l'article « Investissez à Ruelle » page 13), de l'aménagement global de la place du Champs de mars, ou des nombreux cheminements doux qui commencent déjà à fleurir ...

→ LES BRÈVES DU CONSEIL

DES AIDES POUR LA RÉNOVATION DU BÂTI ANCIEN : L'OPAH-RU

OPAH-RU... ce n'est pas le nom du héros d'une série de bande dessinée humoristique, créée par René Goscinny et Albert Uderzo (Oumpah-Pah), mais l'acronyme de : **O**pération **P**rogrammée d'**A**mélioration de l'**H**abitat pour OPAH et **R**enouvellement **U**rbain pour RU. Il s'agit dans les faits d'une action visant à la réhabilitation des logements anciens privés, dans un périmètre donné - celui de l'ORT (Opération de Renouvellement Territorial) pour Ruelle (voir l'article ci-contre). Cette action ouvre droit pour les propriétaires à des subventions publiques.

En résumé : grâce à l'inscription des centralités de Ruelle en périmètre ORT, les propriétaires de logements anciens, dont les biens sont situés dans le périmètre, peuvent bénéficier d'aides à la rénovation. Afin de sensibiliser les propriétaires, de les informer et de les accompagner dans leurs démarches, notre commune et GrandAngoulême s'associent et proposent dès cet été un accompagnement spécifique grâce au recrutement d'une personne dédiée à cette opération. L'objectif poursuivi est toujours le même : la réhabilitation des centralités et la maîtrise, de fait, de l'extension urbaine...

➔ Propriétaires ou futurs propriétaires, vous êtes intéressés ? N'hésitez pas à prendre attache avec la mairie pour d'ores et déjà vous signaler...

MOD'ELLE CHERCHE UN.E REPRENEUR.SE

Alice est une passionnée... mais la propriétaire de la boutique Mod'Elle, avenue Jean Jaures, souhaite aujourd'hui passer le relai pour profiter d'une retraite bien méritée. Aussi, elle recherche activement un repreneur pour son fonds de commerce ou pas-de-porte. Elle est prête à former un ou une candidate qui serait intéressée.e mais un peu hésitante.e à l'idée de se lancer seule.e.

L'immeuble complet est en vente : il comprend un appartement en duplex de 100 m² avec entrée indépendante, ainsi que le commerce de 60 m² et sa réserve de 30 m².

Le fonds de commerce est également à vendre... Avis aux amateurs

→ LES BRÈVES DU CONSEIL

Investissez à Ruelle dans l'ancien et bénéficiez d'une aide fiscale

La commune de Ruelle dispose de nombreux logements anciens, voire vides, qui peuvent faire l'objet de rénovation pour une mise en location qui ouvre désormais droit à des réductions d'impôts importantes.



Grâce à l'inscription de la commune à Action cœur de ville, le dispositif **Denormandie** est en effet dorénavant effectif sur l'ensemble de la commune. Les futurs propriétaires bailleurs peuvent bénéficier d'une défiscalisation lorsqu'ils rénovent un logement ancien, au-delà de toutes les aides à la rénovation proposées par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat).

Le dispositif **Denormandie** s'adresse aux propriétaires bailleurs qui :

- ▶ Achètent un bien à rénover dans un des territoires éligibles au dispositif ;
- ▶ Souhaitent mettre leur logement vide en location longue durée, pendant 6, 9 ou 12 ans.

Les bailleurs bénéficient d'une réduction d'impôt calculée sur la totalité de l'opération, en fonction de la durée de la location comprise entre 6 et 12 ans : 6 ans : 12 % ; 9 ans : 18 % ; 12 ans : 21 %.

Exemple : pour l'achat d'un bien de 160 000 € avec 40 000 € de travaux, l'aide est de 33 600 € pour une location de 12 ans, soit 2 800 euros de déduction par an.

Le logement doit être mis en location pendant 6, 9 ou 12 ans à un prix raisonnable à des ménages modestes en respectant certains plafonds de loyers et de ressources.

➔ Pour prendre connaissance de l'ensemble du dispositif et des conditions à remplir, rendez-vous sur le site de la mairie : www.ville-ruellesurtouvre.fr rubrique Infos pratiques

→ LES BRÈVES DU CONSEIL

Du programme au concret : les actions pour la ville

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2021

Une ville au service de ses habitants au quotidien

- Organisation efficiente des services techniques dont déménagement des ateliers à échéance mi-mandat.
- Services en ligne.
- Développement de services de proximité.

Une ville où l'on se sent bien

- Travail autour des aménagements urbains pour donner à chacun l'envie de se réapproprier sa ville : aménagements simples pour une ville plus agréable et plus accueillante : bancs, aires de jeux, mobilier urbain, aménagements paysagers...
- Poursuite des actions de médiation sociale avec OMEGA.
- Inciter les citoyens à s'impliquer : conseil citoyen, conseil des sages, comités de quartier, associations...
- Voisins vigilants.

Une ville citoyenne...

- Démocratie consultative, participative et implicative ; ouverture de commissions thématiques aux habitants : solidarité, citoyenneté, cadre de vie...
- Budget participatif annuel pour la mise en œuvre de projets d'habitants sélectionnés par les Ruellois.es.
- Forum annuel des associations et pass associatif pour les jeunes.
- « Faire société » à travers des actions d'échange (mise en place d'actions d'échange).

... et durable

- Repenser les mobilités : implantation de bornes de recharge électrique ; parkings d'autopartage et relais ; schéma vélo et cheminements doux ; plan de réfection de voirie et des trottoirs sur 6 ans.
- Rénovation énergétique et transition écologique : généralisation de l'éclairage public à Led ; rénovation des bâtiments communaux et déploiement du photovoltaïque sur les toitures.
- Préserver et régénérer la biodiversité : limitation de la pollution lumineuse et sonore ; projets pédagogiques de plantation de haies et de sauvegarde de la faune et de la flore ; intégration d'îlots de verdure dans l'espace urbain dense.
- Journée citoyenne annuelle de nettoyage de la rivière et fête de la Touvre.



Une ville engagée et solidaire

- Élargissement des missions du CCAS (insertion notamment).
- Prise en compte du handicap dans les actions de la commune.
- Nouvelle crèche
- Brigades de jeunes et opérations pour favoriser le lien avec les personnes âgées.
- Création de jardins partagés.
- Accroissement de l'offre d'habitat social.



Une ville pilote en matière de santé

- Poursuite des actions de la ville en santé publique et environnementale.
- Augmentation de la capacité d'accueil de la Maison de Santé pour une meilleure prise en charge des Ruellois.es.



Une ville vivante en constante évolution

- Appels à projets pour l'aménagement et l'animation du marché place Montalembert.
- Soutien à la politique de jumelage international et incitation à la création de jumelages avec des villes françaises.
- Mutualisation de structures culturelles et sportives entre collectivités du Grand Angoulême.
- Programmation d'une offre culturelle plus diversifiée et accessible à tous les publics.

Une ville habitée

- Lutte contre la vacance de logements : opérations mixtes habitat / commerce pour réaménager les immeubles vides comportant des commerces en RDC et des réserves à l'étage.
- Réhabilitation ou destruction de logements insalubres et mise en place d'un permis de louer pour lutter contre les marchands de sommeil.
- Création d'une nouvelle offre de logements (seniors, jeunes, habitat social etc...).

Une ville attrayante

- Une ville repensée avec le centre poumon de la ville (réaménagement de la place du champs de mars et du parvis du théâtre ; travail sur les commerces et habitats...) ; l'amélioration du cadre de vie du quartier de Villement ; la réappropriation des berges de Touvre...
- Une ville balisée : création de cheminements et circuits balisés ; création de circuits de vélo.
- Une ville valorisée : valorisation du patrimoine et des bâtiments remarquables (rénovation des façades, éclairage...).



Une ville dynamique

- Redynamisation du tissu économique avec le soutien à la relance de l'association ACAR, l'Association des Commerçants et Artisans de Ruelle.
- Accompagnement à l'installation de commerces de centralité (métiers de bouche, cafés ...) ; à la reprise d'activités commerciales avec boutiques à l'essai, commerces éphémères ; valorisation des artisans et du savoir-faire local.
- Incitation financière pour la rénovation des façades et du bâti commercial.

Une ville apaisée

- Élaboration d'un nouveau schéma de circulation : concertation sur le stationnement en centre-ville.
- Création de petits parkings de stationnement pour limiter l'effet diagonale de l'avenue Salengro/Jaurès/Wilson multiplication de zones partagées 20 et 30.
- Création de parcs de co-voiturage et parkings relais aux extrémités de la ville pour désengorger le centre et recréer des espaces de vie.
- Connexion des nouveaux quartiers au cœur de la ville
- Réalisation d'espaces déminéralisés et respirants (trottoirs, voiries...).

Avec des élu.e.s à l'écoute

- Rencontre, promenades avec les habitants dans les différents quartiers de la ville pour évoquer sur place avec eux ce qui fonctionne et ce qui doit être corrigé.



Et concrètement ? Concrètement trois grands axes de travail se dégagent :

- Une politique d'aménagement ambitieuse de la ville, qui va se traduire par **un niveau d'investissements important et constant** sur la durée du mandat.
- **Un niveau de service à la population renforcé** avec une exigence accrue en termes de d'implication et d'accompagnement des administrés.
- Un souhait de **démocratie participative** avec réappropriation de la « chose publique » (de l'intérêt général) par des citoyens acteurs et non plus seulement consommateurs ou prescripteurs.

→ LES BRÈVES DU CONSEIL

Les grandes lignes du budget 2021

Le budget a été adopté par le conseil municipal le 22 mars dernier. Ce budget, une fois encore élaboré dans un contexte très particulier, traduit les engagements politiques pris par la nouvelle équipe municipale : une ville plus pratique, plus solidaire, plus propre, plus sereine...



Les charges de fonctionnement restent maîtrisées pour ce qui peut l'être. Pour autant, la mairie accroît son soutien au CCAS sur les dépenses de solidarité et maintient ses budgets en faveur de la jeunesse, de l'enfance, de la culture, du sport et du monde associatif. Les dépenses d'investissement quant à elles, augmentent de près de 40 % par rapport à l'an passé. Elles comprennent de nombreux nouveaux aménagements dont la rénovation complète de l'école Chantefleurs...

Chaque euro engagé répond à l'un des axes des grandes orientations définies par l'équipe municipale (voir pages 14/15).

12 792 000 €

c'est le montant total du budget 2021

Budget de fonctionnement



7 661 000 €

Dépenses réelles de fonctionnement



6 586 100 €

Dépenses réelles de fonctionnement par habitant



885 €

Effectifs agents 2021 :
89 titulaires - 3 stagiaires
44 contractuels



Soit 105 à temps complet
31 à temps non complet

Budget d'investissement



5 131 000 €

Dépenses d'investissement par habitant



689 €

Part communale des taux d'imposition



La taxe d'habitation, sur la résidence principale est supprimée.
Les taux adoptés par la commune pour les autres taxes restent inchangés.

Dont :

- Projets urbains (cheminements doux, pass accession...) : 124 000 €
- Rénovation et équipement des écoles maternelles : 121 500 €
- Rénovation et équipement des écoles primaires : 95 700 €
- Travaux et équipement divers bâtiments communaux : 544 500 €
- Bâtiments et installations sportives : 58 500 €
- Équipement centre technique communal : 53 500 €

Dont 3 926 000 € de dépenses nouvelles :

- Travaux de voirie et réseaux divers : 1 110 600 €

Les autorisations de programmes :

- Aménagement et valorisation du quartier de Villement - 2020-2024 : 1 551 100 €
- Rénovation et agrandissement de l'école maternelle « Chantefleurs » - 2020-2022 : 1 650 000 €
- Réalisation d'une nouvelle crèche - 2020-2023 : 3 255 000 €

Dettes de la commune au 31/12/2020



5 303 266 €

Capacité de désendettement (valeur 2020)



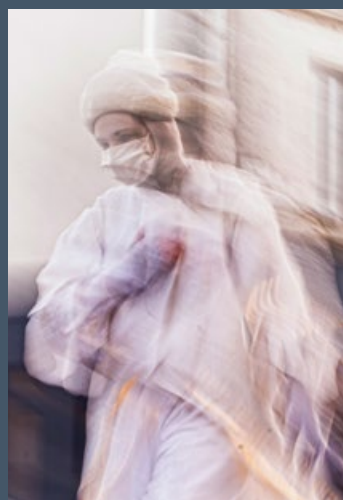
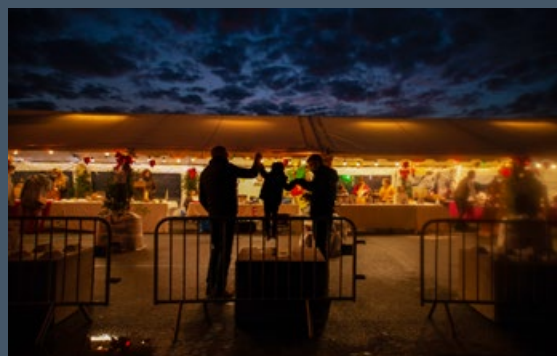
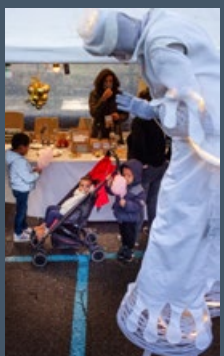
5,6 ans

La dette par habitant :



712 €

→ **PORTE-FOLIO : EXPOSITION « MON NOËL À RUELLE » PAR SACHA BERG ©**



L'opéra « Carmen » en résidence

Le théâtre Jean Ferrat est certes fermé au public mais il est possible d'y accueillir les artistes en répétition. Ainsi, au mois de mars, la compagnie « À corps d'ailes » s'y est installée pour deux semaines de travail acharné. Sous la houlette de Sarah Lacaze (responsable du projet et chanteuse lyrique), chanteurs, musiciens, comédiens et marionnettistes ont conjugué leurs talents pour finaliser cette interprétation du célèbre opéra de Bizet. Les Ruellois auront la primeur du spectacle le samedi 6 novembre 2021 au théâtre Jean Ferrat.



© John Marquez

Emilie Moreau, Daniel Blander, Ornella Amanda (marionnettistes) et Sarah Lacaze (Carmen / responsable du projet et de la Compagnie À Corps d'Ailes)



Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, vendredi 19 mars 2021.

→ Expression des groupes minoritaires

(Loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité - art.9 ; délibération du conseil municipal du 7 juillet 2008)

Liste « Ruelle en Commun » Josseline Chalons, Jean-Pierre Bidet, Karen Dubois, Minerve Calderari, Philippe Sureaud.

Le budget communal : colonne vertébrale des engagements et orientations politiques

Nous, élu.e.s de la liste d'opposition « Ruelle en Commun », avons voté contre le budget prévisionnel 2021 lors de la séance du conseil municipal du 22 mars dernier.

Le budget présenté n'offre pour nous aucune lisibilité quant aux urgences démocratique, climatique et sociale. Il reste un budget de gestion courante, cloisonné selon les différents domaines de compétence mais sans priorisation affirmée et transversale sur les enjeux d'aujourd'hui et de demain.

La crise sanitaire qui se traduira inévitablement par une crise sociale en 2021 (+20% de demandeurs d'emploi) n'est ni anticipée ni prise en considération et budgétée en conséquence.

Nous réclamons d'ailleurs une analyse des besoins sociaux, exigence démocratique et obligatoire (décret 2016-824 du 21 juin 2016) qui permettrait à partir de données objectivement observables de répondre au plus près aux demandes et aux besoins des citoyen.ne.s (logement, handicap, seniors, enfance / jeunesse, loisirs, sports, culture, santé, alimentation, transports...). Cette ABS serait ainsi un outil d'aide à la prise de décisions.

D'autre part, les choix faits en matière de création de postes (2^{ème} policier municipal, manager « cœur de ville »...) ne nous semblent pas une priorité. Nous aurions préféré le recrutement d'une travailleur / travailleuse sociale à celui d'un policier car nous privilégions la prévention à la répression...

Enfin, nous revendiquons le droit d'être plus largement associé.e.s et informé.e.s sur les réflexions et décisions menées en direction de la population, de même que nous rappelons que le groupe majoritaire nous a refusé une représentation au comité du Syndicat des restaurants scolaires et du comité syndical du SIVU enfance-jeunesse...

Nous réaffirmons notre exigence d'une réflexion collective et notre soutien aux luttes actuelles : culture, climat, imagiNon...

« Agis en ton lieu, pense avec le monde »

→ MAI 2021

- **Samedi 8, 11h15** Porte d'honneur de Naval Group et 11h45 monument aux morts Place Auguste Rouyer : **Commémoration de la victoire du 8 mai 1945** - 05 45 65 62 95
- **Samedi 8, 9h-13h**, Secours Populaire, **Vente solidaire : occasions et produits neufs (outillage, électroménager, jardinage...)** - 05 45 67 03 24
- **Mercredi 12, 15h**, médiathèque Médiaporte : **Tricot cot'**, GRATUIT - 05 45 65 34 89
- **Du 17 mai au 4 juin**, hall de la mairie : **Exposition Banbridge, 25 ans de jumelage** par le Comité des jumelages - 05 45 65 25 88
- **Mercredi 19 mai, 14h**, médiathèque Médiaporte : **Atelier roule ma poule!** à partir de 5 ans GRATUIT - 05 45 65 34 89
- **Samedi 22 et dimanche 23**, Place Montalembert et base de canoë : **La Touvre en fête** manifestation en partenariat avec les communes de Touvre, Magnac sur Touvre et le Gond Pontouvre - 05 45 65 25 88
- **Samedi 22 et dimanche 23**, site de Puyguillen : **Tir à l'arc 1^{ère} manche du Championnat de France D1 à arcs à poulies** par l'association des Archers de la Touvre - 06 14 62 67 24
- **Du 25 mai au 05 juin**, médiathèque Médiaporte : **Expo « Gros cornichon »**, GRATUIT - 05 45 65 34 89
- **Mercredi 26, 15h**, médiathèque Médiaporte : **Tricot cot'**, GRATUIT - 05 45 65 34 89
- **Mercredi 26, à 20h30**, **Course cycliste** organisée par l'association Angoulême Vélo Club en partenariat avec la mairie - 05 45 68 05 99
- **Vendredi 28, 18h30**, médiathèque Médiaporte : **Ciné philo**, GRATUIT - 05 45 65 34 89
- **Samedi 29, 10h30**, médiathèque Médiaporte : **Café Lecture**, GRATUIT - 05 45 65 34 89
- **Samedi 29, 10h-17h**, place Montalembert : **Mai à vélo** animations, ateliers réparation... GRATUIT - 06 23 58 14 65
- **Samedi 29, 10h-12h**, Cité de Puyguillen : **Permanence municipale** - 05 45 65 62 95

- **Dimanche 30**, base nautique du canoë kayak aux Seguins : **Championnat régional de slalom** - Club CSA Ruelle Canoë kayak 06 27 52 26 65 / 06 13 74 80 93

→ JUIN 2021

- **Samedi 5, 9h-13h**, Secours Populaire, **Vente solidaire : occasions et produits neufs (outillage, électroménager, jardinage...)** - 05 45 67 03 24
- **Samedi 5, à 10h30**, médiathèque Médiaporte : **Les Z'écouilles : chansons et comptines**, GRATUIT - 05 45 65 34 89
- **Dimanche 6, 16h**, Théâtre Jean Ferrat : **Concert dessiné « Nés en 32 »** par l'orchestre symphonique de l'École départementale de musique du GrandAngoulême, dès 8 ans GRATUIT - 05 45 65 89 37
- **Du 8 juin au 1^{er} juillet**, hall de la mairie : **Exposition « Les clés du temps »** Chantal Dislaire-Alexandre - 05 45 65 25 88
- **Mercredi 9, 15h**, médiathèque Médiaporte : **Tricot cot'**, GRATUIT - 05 45 65 34 89
- **Vendredi 11, 20h**, médiathèque Médiaporte : **Soirée ciné en partenariat avec la bibliothèque numérique de la Charente : Sésame**, GRATUIT sur inscription - 05 45 65 34 89
- **Du 12 au 14**, **Fête foraine**, - 05 45 65 89 37
- **Dimanche 13 juin, le matin**, stade Léo Lagrange, **Marché traditionnel** (marché déplacé en raison de la tenue de la fête foraine)
- **Lundi 14, 23h**, Square Montalembert, **Feu d'artifice**
- **Samedi 19, 20h30**, Théâtre Jean Ferrat : **Concert annuel de l'Association Musicale de Ruelle** Tout public 5€ - 05 45 65 89 37
- **Samedi 19, 9h30** pour les 0-1 an et 10h45 pour les 1-3 ans, médiathèque Médiaporte : **Atelier d'éveil sonore**, GRATUIT sur inscription - 05 45 65 34 89
- **Samedi 19**, rue de Chantefleurs : **Feu de la Saint Jean** organisé par le Comité de quartier de Villement, repas avec animations, danse... - 05 45 68 77 74 / 06 80 83 05 23

- **Mardi 22, 16h**, médiathèque Médiaporte : **Café Lecture**, GRATUIT - 05 45 65 34 89
- **Mercredi 23, 15h**, médiathèque Médiaporte : **Tricot cot'**, GRATUIT - 05 45 65 34 89
- **Samedi 26 et dimanche 27**, de 10h à 18h, Salon du théâtre Jean Ferrat : **Open exposition photographique** par le Club photo de Ruelle et l'Atelier Focale 16, GRATUIT - 05 45 65 25 88
- **Samedi 26, 10h-12h**, Pôle associatif Jacques Prévert des Riffauds : **Permanence municipale** - 05 45 65 62 95
- **Samedi 26, 10h30**, médiathèque Médiaporte : **Atelier à petits pas dansés**, GRATUIT sur inscription - 05 45 65 34 89
- **Mercredi 30**, Place Montalembert : **Marché des producteurs de pays 3^{ème} édition** en partenariat avec la Chambre d'agriculture GRATUIT - 05 45 65 89 37

→ JUILLET 2021

- **Samedi 3**, Place du Champ de Mars : **Fête de la ville spectacles, animations, concerts** - 05 45 65 25 88
- **Du 5 juillet au 27 août**, hall de la mairie : **Exposition « Rétrospective vie de la ville »** par le Club Photo de Ruelle - 05 45 65 25 88
- **Mercredi 7**, à partir de 14h : **Ramassage de papiers** par l'association Eau Vive.
- **Samedi 10 juillet, 9h-13h**, Secours Populaire, **Vente solidaire : occasions et produits neufs (outillage, électroménager, jardinage...)** - 05 45 67 03 24

« En raison des risques sanitaires et des mesures gouvernementales mises en place, toutes les manifestations prévues dans l'agenda sont sous réserve des contraintes sanitaires en vigueur. Merci de votre compréhension. »